

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 09/08/2024 - 6167 - 2013 B 00487 - 792 809 667 - EC HOLDING

EC HOLDING
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT ST AIGNAN
792 809 667 RCS ROUEN

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de ROUEN

Le soussigné Emmanuel COIFFIER,
demeurant 57 avenue Gallieni 76130 MONT ST AIGNAN,

Agissant en qualité de gérant de la société EC HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 8 rue Pierre Gilles de Gennes, 76130 MONT ST AIGNAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 809 667 RCS ROUEN,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société EC HOLDING a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31/12/2023.

Les comptes annuels dudit exercice doivent être soumis à l'approbation de l'associé unique de la Société dans le délai de six mois prévu aux articles L. 223-31 et L. 241-5 du Code de commerce sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Ce délai ne pourra être respecté pour les raisons suivantes :

Il manque des informations rendues nécessaires pour finaliser et produire les comptes annuels clos le 31/12/2023 et permettre leur révision par le Commissaire aux Comptes de la société, afin que son rapport puisse être présenté à l'associé unique à l'occasion de l'approbation desdits comptes

C'est pourquoi, le requérant Monsieur Emmanuel COIFFIER sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS (3) mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023 à l'approbation de l'associé unique de la société EC HOLDING conformément aux dispositions de l'article L. 223-31 du Code de commerce.

Fait à MONT ST AIGNAN
Le 20/06/2024

Emmanuel COIFFIER
Gérant



R1202411659

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

ORDONNANCE

Nous, Vincent DELATTRE, Vice-Président du tribunal de commerce de Rouen,
Assisté de Madame Marie CLERC-PLUMAIL, greffière,

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les articles L. 223-26 et L. 241-5 du code de commerce,

Autorisons un délai supplémentaire pour permettre à la société EC HOLDING (SARL), RCS Rouen 792 809 667,

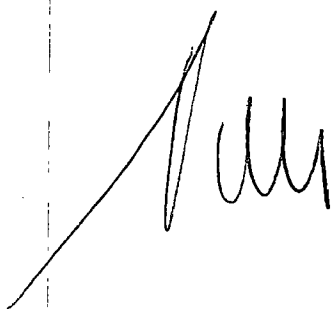
de réunir l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et qui devra se tenir au plus tard le 30 septembre 2024.

Liquidons les dépens à 30,16 €.

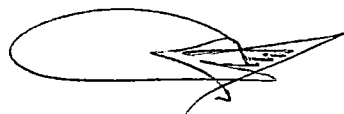
Fait à Rouen, le

31/07/24

Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long diagonal stroke followed by several loops and a final vertical stroke.

Le Greffier

A handwritten signature in black ink, featuring a large oval loop followed by a series of sharp, intersecting strokes.

2024005236